
ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2017

DÉCISION D'ACQUISITION EN INDIVISION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE AUGMENTATION DE L'ENVELOPPE PROJET

DEMANDE
D'INTERVENTION : Commune de **VERSION** (Département du Calvados – Communauté Urbaine Caen la Mer).

DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL : 05 février 2018 sollicitant l'intervention de l'EPF et s'engageant au rachat des biens dans le délai de cinq ans.
05 novembre 2018 - sollicitant l'intervention de l'EPF pour l'acquisition des biens **en indivision** et s'engageant à leur rachat dans le délai de cinq ans

SITUATION DU BIEN : Ancien site industriel, ayant abrité un moulin à huile, puis un atelier de fabrication de balais et de meubles. Sur cette parcelle sont implantés une grande maison de maître, de type R+3 avec combles, et plusieurs ateliers accolés situés le long de l'Odon. Propriété cadastrée section **AH 200** pour 2 391 m².

PLU : Zone N / Périmètre de protection des monuments historiques (église et manoir) / ZNIEFF de type 2 bassin de l'Odon + zone bleue du PPRI

PROJET : Après intervention au titre du fonds friches, il est prévu un projet d'activités de loisirs et salle polyvalente.

COMITÉ D'ENGAGEMENT : **15 novembre 2018 – Avis favorable pour une acquisition en indivision**

PROPRIÉTAIRE : Commune de **VERSION**

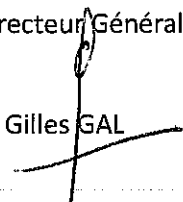
ÉVALUATION
DOMANIALE : 31 janvier 2018 : 140.000 € + 10 %

IMPUTATION : **Compte n° 927 327 – VERSION "Ateliers de rotation"**
l'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
chargé du pôle "politiques publiques"

ROUEN le 14 janvier 2019


Dominique LEBRET
13/01/2019

Le Directeur Général,


Gilles GAL

03/01/2019 10:00:00 - 03/01/2019 10:00:00 - 03/01/2019 10:00:00 - 03/01/2019 10:00:00 - 03/01/2019 10:00:00